

Objet : Formation initiale des directeurs de l'enseignement maternel, primaire, fondamental, secondaire, ordinaire et spécialisé, de plein exercice ou en alternance, secondaire artistique à horaire réduit, et de promotion sociale pour l'année 2012 - Volet commun à l'ensemble des réseaux

Réseaux : Tous

Niveaux et services : Tous niveaux

Période : A partir du 17 février 2012

- Aux directions des établissements d'enseignement maternel, primaire, fondamental, secondaire, ordinaire et spécialisé, de plein exercice ou en alternance, secondaire artistique à horaire réduit, et de promotion sociale organisé ou subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles
- Aux Pouvoirs organisateurs des établissements d'enseignement maternel, primaire, fondamental, secondaire, ordinaire et spécialisé, de plein exercice ou en alternance, secondaire artistique à horaire réduit et de promotion sociale subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles

<u>Circulaire</u>	Informative	Administrative	Projet
<u>Emetteur</u>	Jean-Pierre HUBIN, Président de l'Institut de la Formation en cours de Carrière.		
<u>Destinataire</u>	Voir ci-dessus		
<u>Contact</u>	Serge MASSIN - tél 081.83.03.21 serge.massin@cfwb.be		
<u>Document à renvoyer</u>	/		

<u>Date limite d'envoi</u>	/
<u>Objet</u>	Formation initiale des directeurs pour l'année 2012 – Volet commun à l'ensemble des réseaux

Renvoi(s) :	
Nombre de pages : 2	- annexe :

Madame,
Monsieur,

L'institut de la Formation en cours de carrière vous fait part de l'ouverture du programme de la formation initiale des directeurs - Volet commun à l'ensemble des réseaux - pour l'année 2012.

Ce « volet commun à l'ensemble des réseaux » se décline en 9 modules pour 3 axes distincts:

1. un axe relationnel - module 1 (20 heures) ;
2. un axe administratif, matériel et financier - modules 2 à 5 (10 heures) ;
3. un axe pédagogique et éducatif - modules 6 à 9 (30 heures).

Le premier axe, portant sur l'axe relationnel, est commun à l'ensemble des candidats tandis que les deux autres axes sont organisés et certifiés de manière différenciée selon que la formation prépare à l'exercice de la fonction dans l'enseignement « fondamental », « secondaire », « artistique » ou de « promotion sociale ». Voilà pourquoi ce sont 9 modules de formations différents qui sont organisés.

Veuillez noter qu'il est conseillé aux personnes qui n'ont pas encore entamé leur cursus de formation de commencer par suivre l'axe administratif.

Ces formations et la certification qui y est liée sont assurées par les Universités, les Hautes Ecoles et les Etablissement d'enseignement de promotion sociale dont les offres ont été retenues par le Gouvernement le jeudi 12 janvier 2012.

INSCRIPTIONS:

- L'accès aux inscriptions est ouvert sur le site <http://www.ifc.cfwb.be> depuis le 13 février 2012 pour les candidats s'étant inscrits sur la liste d'attente disponible sur le site internet de l'IFC.
- Tous les candidats qui satisfont aux conditions énoncées à l'article 20, § 2 du décret du 2 février 2007 relatif au statut des directeurs peuvent s'inscrire **depuis le 17 février 2012.**

Les candidats qui n'auraient pas encore introduit une demande de participation sur le site, sont invités à le faire dans les meilleurs délais.

L'IFC transmettra ces demandes de participation à l'Administration générale des personnels de l'enseignement (AGPE) qui examinera et statuera sur chacun des dossiers.

PROGRAMME DE LA FORMATION:

Le programme de la formation est présenté de manière complète sur le site de l'IFC (<http://www.ifc.cfwb.be>). Vous pouvez en effet y lire les informations relatives au « contenu » de la formation, connaître le lieu précis de celle-ci, le nom du ou des formateurs, voir le nombre de places disponibles, etc.

Les Collaborateurs de l'IFC sont à votre disposition pour répondre à vos interrogations à partir de l'adresse suivante: serge.massin@cfwb.be.

Puis-je vous demander de bien vouloir diffuser ces informations auprès des membres de votre équipe éducative concernés ainsi qu'à ceux momentanément éloignés du service ?

Je vous souhaite déjà d'excellentes formations et vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes sentiments dévoués.

Le Président,



Jean-Pierre HUBIN.